



02.98.52.25.66

COLLECTIF ANTI DELATION

La prévention doit prendre le pas sur la répression

Le collectif national unitaire appelle à une journée d'actions le 14 décembre pour protester contre le projet de loi « Prévention de la délinquance ».

- *La loi prévoit la levée du secret professionnel sous prétexte de « protéger les travailleurs sociaux ». Rappelons que celui-ci est avant tout destiné à protéger les usagers. C'est un droit pour les usagers, c'est un devoir pour les travailleurs sociaux.*
- *La loi prévoit le fichage de la population. Au-delà du contrôle, le fichage a également pour objectif de contrôler la rentabilité du travail social, et de dénoncer ainsi la part de solidarité nationale consacrée à ce secteur. L'instrumentalisation des travailleurs sociaux à des fins sécuritaires est inacceptable. Dans le même temps, les politiques sociales renvoient les personnes les plus en difficulté à leur responsabilité individuelle : réforme du RMI, remise en cause de l'aide médicale, ...*
- *La loi annule les acquis fondamentaux de l'ordonnance de 1945 basée sur l'éducatif.*

Site internet du collectif national : www.abri.org/antidelation

Mardi 14 décembre 2004

BREST : Conférence débat à 18h30

*« Fauteurs de troubles et facteurs de troubles »
avec Jean-Pierre Garnier - Fac de lettres Ségalen (amphi 1)
(le collectif Nord Finistère se réunit le lundi soir tous les 15 jours)*

QUIMPER : Rassemblement à la préfecture à 11h *(au Conseil Général appel à débrayage de 10h à 12h)*

(collectif Sud Finistère : pour connaître les dates de réunion, contacter les organisations participantes, cf verso)

Au Conseil Général : Comité de déontologie

*Le service d'action sociale de la DILAS vient de réactiver la **veille déontologique**, qui était en sommeil profond. Vous pouvez faire passer vos messages via le syndicat si vous le souhaitez (fonctionnement CLLE avec un côté tribunal, usager malmené, mise en cause du travail social, culpabilisation ...)*

*Comment le CG applique la **loi du 2 janvier 2002** notamment la charte des droits des usagers du secteur social et médico-social ?*

NON à la délation

Cette société là, on n'en veut pas !

Nous, professionnels du social, de santé, de l'éducation et de la justice, animateurs, étudiants, formateurs en travail social et enseignants...nous nous mobilisons contre le projet de loi Sarkozy - Perben dit « prévention de la délinquance ». **L'ensemble de la population est concerné ! Pourquoi ?**

Ce projet de loi participe à l'élaboration d'une société basée sur l'exclusion, le contrôle et la répression. Le Texte contraint entre autre, ces professionnels à signaler aux maires « toutes personnes présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles ». Il oblige donc à rendre publiques des informations confidentielles reçues dans un cadre professionnel fondé sur une relation de confiance.

Notre société est de plus en plus ultra libérale.

☞ Les richesses ne profitent qu'aux riches.

☞ La protection sociale basée sur la solidarité et le partage, est mise à mal.

En conséquence, un grand nombre de personnes basculent dans la pauvreté et l'exclusion.

Le projet fait de chacun d'entre nous un délinquant potentiel.

Résistons tous ensemble pour une société où
Liberté, égalité et solidarité ne seront pas que des mots,
et **exigeons le retrait immédiat de ce projet de loi.**

Nom -prénom	Adresse	Profession	Signature

Collectif anti- délation Finistère Sud : Des travailleurs sociaux et des organisations suivantes :
CGT Conseil Général, CGT Communaux Quimper, CGT Mission Locale Cornouaille, CNT 29, SOLIDAIRES
(SUD Santé- sociaux, SUD Education), Ras L'Front. AC !
Le collectif est ouvert à tous les citoyens et à toutes les organisations qui le souhaitent.